

FICHE FORMATION

Titre professionnel : Animateur en gérontologie


Niveau 4 Code RNCP : 15747 Codes NSF : 332


| | |
|--|--|
| <p>Public concerné, nombre,</p> | <p>Formation s'adressant à des demandeurs d'emplois de plus de 18 ans ayant de préférence une expérience dans le domaine sanitaire et social. Elle s'adresse également aux salariés d'entreprise désireux d'évoluer professionnellement, se reconvertir...</p> <p>La vérification des prérequis s'opère au travers de tests écrits et/ou oraux (Expression écrite et orale, connaissance du public, connaissance du secteur) et permet de se prononcer sur l'admission du candidat. Un entretien oral peut aussi donner la possibilité d'apprécier le degré d'engagement du candidat, le niveau de maturité du projet, les atouts et les freins.</p> <p>En cas de réorientation, de nouvelles pistes sont fournies afin d'aider la personne à réaliser son projet professionnel.</p> <p>Accessibilité au public en situation de handicap.</p> <p>Effectif : entre 8 à 15 participants</p> |
| <p>Prérequis, modalités, conditions d'entrée et délai d'accès</p> | <p>Dans le cadre de la formation professionnelle continue</p> <p>Quelle que soit la voie d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ au moins un niveau 3 ; ▪ une expérience auprès de personnes âgées ; ▪ une connaissance du public et du secteur, aisance à l'écrit et à l'oral, degré d'engagement et maturité du projet (vérifiés par les tests d'admission). <p>Dans tous les cas, une année d'expérience professionnelle sera exigée au moment de la certification.</p> <p><u>Modalités d'accès :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les candidatures se font en prenant contact avec la MFR ; ✓ Entretien de motivation et entretien de positionnement. <p><u>Conditions d'entrée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessible aux personnes en situation de handicap - Possibilité d'entrées et sorties échelonnées - Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s) |

| | |
|---------------------------------------|---|
| <p>Présentation générale</p> | <p>La formation a pour objectif de former des futurs animateurs en gérontologie, aux techniques d'animation en fonction des différents publics rencontrés, d'élaborer des projets d'animation en adéquation avec le projet de l'établissement</p> |
| <p>Objectifs</p> | <p>Finalité de la formation professionnelle continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ; ▪ Permettre le maintien dans l'emploi ; ▪ Favoriser le développement des compétences et accéder à un premier niveau de qualification ; ▪ Contribuer à la sécurisation du parcours professionnel. <p>Objectifs de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel. ▪ Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien. ▪ Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée. ▪ Concevoir et réaliser des activités d'animation spécifiques à destination de personnes âgées. |
| <p>Contenu de la formation</p> | <p>Programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Unité 1 : Observer, évaluer la situation et les besoins des personnes âgées dépendantes ou non dans le cadre d'un projet institutionnel (150 heures) ▪ Unité 2 Elaborer en équipe sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien (150 heures) ▪ Unité 3 : Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée (104 heures) ▪ Unité 4 : concevoir et réaliser des activités d'animations spécifiques à destination des personnes âgées. (150 heures) |
| <p>Modalités pédagogiques</p> | <p>Modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternance de périodes à la MFR et en milieu professionnel ; ▪ Apport théorique, analyse des pratiques et des situations ; ▪ Visites et voyage d'étude ; ▪ Intervention des professionnels en soutien des cours théoriques ; ▪ Temps de travail individuel, en sous-groupe et en collectif ; |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes de cas ; ▪ Action de Formation en Situation de travail (AFST) ▪ Formation à Distance <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de cours, salle informatique, vidéoprojecteur, connexion internet sans fil ; ▪ Magasin et boutique pédagogiques ; ▪ Ordinateurs fixes et portables. |
| <p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p> | <p>Les compétences pour devenir Animateur en Gérontologie sont des compétences variées. On vise à développer des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relationnelles ; ▪ Organisationnelles ▪ Transversales : ▪ Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer) ▪ Mobiliser un comportement orienté vers la personne âgée et une posture professionnelle <p>Techniques liées au métier d'Animateur en Gérontologie.</p> |
| <p>Modalité d'acquisition de la certification</p> | <p>Validation :</p> <p>Pendant le cursus de qualification, la compétence ne peut être validée telle quelle, puisqu'elle nécessite la mesure de l'expérience qui n'existe que dans l'action. C'est donc la traduction équivalente de la compétence exprimée en capacités (l'expression potentielle de la compétence) qui est mesurée.</p> <p>Qu'il s'agisse des évaluations en cours ou en fin de parcours de qualification, chaque candidat est évalué pour chaque épreuve par un jury de 3 à 2 personnes minimum issues majoritairement du secteur professionnel. Chaque jury est constitué de 70% de personnes extérieures au Mouvement des Maisons Familiales Rurales (salariés ou élus). La répartition des représentants des salariés et des employeurs est de 50% employeurs (directeurs EHPAD, EHPA...) et 50% salariés (animateurs en gérontologie). La mixité homme/femme doit être recherchée.</p> <p>Aucun représentant du site n'est engagé dans les jurys. Sont également exclues, les structures professionnelles ayant accueilli un candidat, exception faite des épreuves relatives au bloc de compétences n°4 « Concevoir et réaliser des activités d'animation... » qui se déroulent en milieu professionnel.</p> <p>Bloc 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'un dossier individuel de recueil de données concernant une personne âgée (15 pages) - Coef 1 |

| | |
|---------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestation orale en centre de formation : Présentation du recueil de données concernant une personne âgée (20 mn) - Coef 2 <p>Bloc2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'un dossier individuel Projet d'animation (35 pages) - Coef 2 ▪ Prestation orale en centre de formation : présentation du dossier individuel Projet d'animation (30 mn) - Coef 3 ▪ Prestation orale en centre de formation : Etude de cas (20mn de préparation, 20 mn pour la prestation) - Coef 2 <p>Bloc 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'un dossier individuel élaboré en milieu professionnel : étude d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée (10 pages) coeff 1 ▪ Prestation orale en centre de formation : présentation du dossier élaboré en milieu professionnel (20 minutes) coef 3 <p>Bloc 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux pratiques professionnelles d'animation (avec au moins une animation collective) visant des objectifs différents et réalisées en situation professionnelle (1h chacune) - Coef 2 chacune La pratique s'appuie sur un écrit composé de documents professionnels (fiche de préparation, fiches d'activités, fiches projets) |
| <p>Durée</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée à définir selon le positionnement ; ▪ Parcours complet : 554 heures en centre de formation et 500 heures en entreprise. Formation sur 9 mois. ▪ Début de la formation : octobre 2022 Rythme d'alternance répondant et adapté aux exigences des professionnels. |
| <p>Dates</p> | <p>D'octobre 2022 à juin 2023 : formation continue D'octobre 2022 à octobre 2022 : formation par apprentissage</p> |
| <p>Lieu</p> | <p>Maison Familiale Rurale de MORRE 11 rue des planches 25 660 MORRE 03 81 81 33 14 @ : mfr.morre@mfr.asso.fr ou mfrmorre25@gmail.com Site : www.mfrformation.com Accessibilité : « Comment se rendre à la MFR depuis Besançon »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Desservi tous les jours par le réseau ginko : bus 82 (Morre- Montfaucon), arrêt bas du village. - En voiture : depuis Besançon sortie Saône, Montfaucon |

| | |
|--|---|
| <p>Coût par participant</p> | <p>Sous réserve d'agrément, la formation pourra être prise en charge en totalité dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'OPCO (Opérateur de compétences) de l'entreprise d'accueil dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation coût estimé : 12,10 € / heure ; ▪ un financement personnel. ▪ <u>CPF – VAE – CIF : Éligible</u> |
| <p>Responsable de l'action, Contact</p> | <p>Marie-Françoise RIOJA @ : marie-francoise.rioja@mfr.asso.fr  : 03 81 81 33 14</p> |
| <p>Formateurs, animateurs et intervenants</p> | <p>Nos formateurs sont sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles et la qualité des enseignements qu'ils dispensent. La MFR de MORRE dispose d'un personnel qualifié et compétent dans la coordination pédagogique, l'animation et la gestion administrative, chargé d'assurer le bon fonctionnement du parcours et l'accompagnement individualisé des stagiaires.</p> <p>Intervenants professionnels à titre d'expert.</p> |
| <p>Suivi de l'action</p> | <p>Modalité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens individuels de suivi en cours de formation ; ▪ Des conseils personnalisés pour la rédaction du CV et des lettres de motivation ; ▪ Entretiens tripartites de suivi en entreprise ; ▪ Un suivi régulier pour faire le point sur la recherche d'entreprise d'accueil ; ▪ Emargement hebdomadaire des stagiaires ; ▪ Cahier d'appel virtuel ; ▪ Une veille à la bonne intégration en entreprise ; ▪ Visite en milieu professionnel ; ▪ Un suivi pédagogique et professionnel pendant la formation avec un tuteur. |
| <p>Evaluation de l'action</p> | <p>Evaluation du candidat pour l'obtention du titre professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'évaluation en cours de formation portant sur des compétences précises (cahier des charges). ▪ Construction d'un dossier professionnel en cours de formation, afin de rendre compte des activités du stagiaire ; ▪ Présentation du dossier de pratique professionnel lors de l'examen final, évalué par un jury de professionnel. ▪ Étude de cas Bilans : ▪ Bilan de fin de formation à chaud : une évaluation de l'action par les |

| | |
|--|--|
| | <p>stagiaires est réalisée. Cette évaluation port sur la prestation de l'action, les formateurs, le contenu de la formation, les visites réalisées, les repas, l'hébergement, la préparation à l'examen...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un bilan à froid sera réalisé à 3 mois : ▪ Pour recueillir l'avis des entreprises ; <p>Pour recueillir l'avis du stagiaire sur bénéficié de la formation en terme d'emploi, d'évolution des compétences, de valorisation du salarié.</p> |
| <p>Indicateur de résultat</p> | <p>Taux de rupture en 2021 : 1 Taux de rupture en 2020 : 0 Taux de rupture en 2018 : 0 Taux de réussite en 2021 : 100 % Taux de réussite en 2020 : 80 %validation totale, 20 % validation partielle Taux de réussite en 2018 : 100 % de réussite Taux d'insertion en 2021 : 70 % à la sortie de formation Taux d'insertion en 2020 : 60 % taux d'insertion professionnelle en 2020 à la sortie de la formation</p> |
| <p>Passerelles et débouchés possibles</p> | <p>Insertion directe à l'emploi Possibilités de formation en interne</p> |
| <p>Partenaires de la formation</p> |  |